



## Réaménagement des rues de Bernex: prochaines étapes

Le 16 octobre dernier, la population bernésienne était invitée à une séance publique concernant les prochaines étapes du réaménagement des rues du village. En effet, les autorités communales ont décidé de donner un nouvel élan à une démarche participative débutée en 2011 déjà. De larges consultations avaient alors permis d'alimenter et d'élaborer un cahier des charges en vue d'un concours d'urbanisme. Le projet concret et chiffré du lauréat avait été présenté en 2012. Toutefois, des questions budgétaires et des incertitudes quant à la date du prolongement du tram avaient alors incité les autorités à ne pas réaliser dans la foulée ce projet.

### Se préparer maintenant à l'arrivée du tram et aux futurs changements

Aujourd'hui, le Conseil administratif, soutenu par le Conseil municipal, a la ferme volonté d'agir et d'aménager les rues du village afin de rendre celles-ci plus conviviales et plus vivantes, tout en conservant le caractère bien villageois de la commune. Il s'agira aussi et surtout d'apporter plus de sécurité à tous les usagers, que ce soient les piétons, les cyclistes ou les automobilistes a relevé le Maire, Monsieur Philippe Chillier. M. Cyril Huguenin,

Conseiller administratif délégué à l'aménagement l'a rappelé, il s'agit maintenant d'anticiper l'aménagement en vue notamment de l'arrivée du tram prévue pour l'instant en 2019. En redémarrant le projet aujourd'hui, la commune s'assure de la requalification de ses axes intérieurs et sera préparée aux changements importants à venir tout en limitant ses impacts: éviter le report du trafic dans la rue du village, maintenir l'attractivité du centre du village face à la concurrence future de la nouvelle avenue de Chancy.

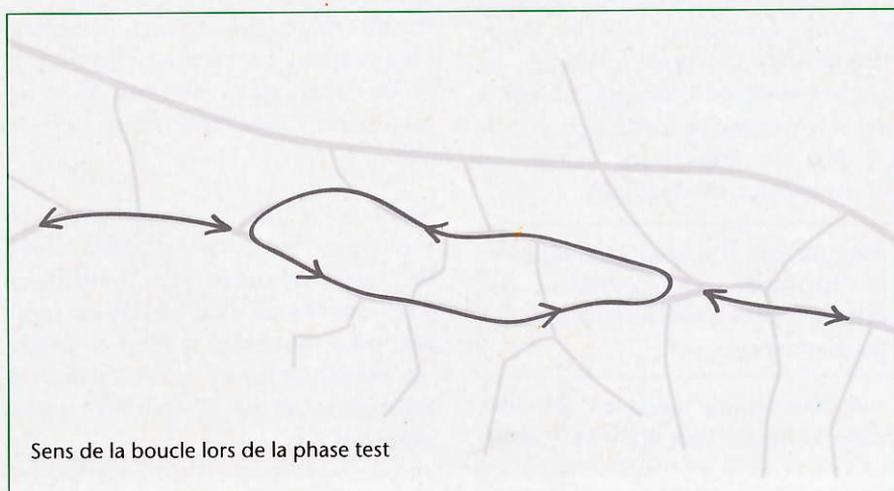
### Une opportunité financière

Les investissements importants induits

par le développement de Bernex mobiliseront une bonne partie de la capacité de financement de la commune à l'horizon 2020. Les coûts du réaménagement des rues du village seront quant à eux conséquents, de l'ordre de plusieurs millions de francs. Dans quelques années, la commune n'aura peut-être plus les moyens de réaliser ces travaux.

### Mettre la qualité de vie au centre des préoccupations

Comme l'ont souligné les magistrats lors de cette séance, la rue de Bernex n'a plus fait l'objet de travaux depuis... la fin des années 70. Il est prioritaire



Sens de la boucle lors de la phase test



aujourd'hui d'apporter des solutions concrètes ainsi que des aménagements dans les rues du village. Ce réaménagement est un moment majeur pour la population et nécessite une volonté politique forte. La transparence et l'ouverture seront les valeurs qui guideront la suite des démarches. A cet égard, la séance du 16 octobre fut la première marche du processus puisqu'elle permit d'informer la population sur les enjeux liés à la poursuite du projet de réaménagement.

#### Prochaine étape

La prochaine étape est une phase test de mise en boucle en sens unique de la rue de Bernex et du chemin de Saule dans le sens inverse de celui appliqué lors des travaux de gaz de cet été, soit descente vers la ville par la rue de Bernex et remontée par le chemin de Saule. Le but de l'essai de mise en boucle est de tester une mesure d'aménagement, d'évaluer son efficacité, ses aspects positifs et négatifs pour que finalement, une décision puisse être prise en connaissance de cause.

Le test, d'une durée de 6 mois, sera suivi par un comité ou «groupe de suivi» composé de représentants d'habitants,

commerçants, tissus associatif et partis politiques dont la tâche sera d'observer et d'apprécier l'expérience selon une grille d'analyse précise. Il sera également un relais auprès de la population. Par ailleurs, des comptages (véhicules et piétons notamment) réalisés par des bureaux spécialisés indépendants seront effectués avant et pendant la phase test afin de pouvoir comparer les situations. En parallèle au processus d'évaluation, une large place sera accordée à la concertation avec les Bernésiens et les groupes d'utilisateurs.

Comme l'a précisé M. Huguenin, «un test n'est pas l'assurance de la réussite, mais ne pas réaliser de test, c'est l'assurance de l'échec».

Les résultats finaux des observations et des comptages seront publiés dans le journal communal et présentés lors d'une deuxième séance publique qui sera, là encore une occasion de débattre. La décision finale reviendra au Conseil municipal. Elle sera présentée ainsi que les étapes suivantes lors d'une troisième séance publique.

#### Calendrier

##### Phase 1

Octobre 2014 – Mai 2015

##### Préparation du test

Séance d'information – Constitution du groupe de suivi – élaboration du projet de mise à l'essai – comptages pré-essai

##### Phase 2

Juin 2015 – Décembre 2015

##### Mise en place de la mise à l'essai

Évaluation par le groupe de suivi – proposition de mesures d'accompagnement – comptage pendant l'essai

##### Phase 3

Janvier 2016 – Novembre 2016

##### Analyse – synthèse- décision

Restitution des résultats par le groupe de suivi – publication des résultats – séance de concertation – prise de décision – projet définitif de la variante finale – information publique

Les étapes suivantes consisteront à la finalisation du projet retenu suivie de procédures plus techniques: dépose /délivrance des autorisations de construire, vote de demande de crédit...